



## Action sociale

### Entre 2 et 4 millions de bénéficiaires d'aide alimentaire

L'aide alimentaire constitue un objet de recherche complexe de par la diversité des dispositifs et la multiplicité des acteurs. Aliocha Accardo, Agnès Brun et Thomas Lellouch (Insee) tentent de relever le défi en exploitant une enquête réalisée en novembre et décembre 2021 <sup>(1)</sup>. Celle-ci a permis de recueillir plus de 4 500 réponses à un questionnaire diffusé dans 235 sites de France métropolitaine. Le champ de l'enquête concerne des personnes âgées de 16 ans ou plus, francophones, ayant recours directement à l'aide alimentaire en nature distribuée par les associations.

En France métropolitaine, entre 2 et 4 millions de personnes seraient bénéficiaires de cette aide alimentaire sur une année. En nature (donc hors bons d'achat ou autres aides spécifiques), elle s'effectue principalement suivant trois types de distribution : 1/ les colis ou paniers alimentaires distribués par les associations ou choisis en libre-service par les personnes – les bénéficiaires pouvant cuisiner ensuite chez eux (70 %) ; 2/ les épiceries sociales et solidaires qui fournissent des produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien à des prix très bas, généralement entre 10 % et 30 % des prix du marché (29 %) ; 3/ les distributions de repas chauds ou froids, consommés directement après la distribution, sur place au sein de la structure ou à l'extérieur (12 %). Le total dépasse les 100 % car une personne peut recourir à deux ou trois types de distribution.

Les personnes qui recourent à l'aide alimentaire ont en moyenne 44 ans. Elles sont relativement jeunes : 52 % ont entre 25 et 49 ans, alors que 10 % seulement ont 65 ans ou plus. Les personnes qui recourent aux colis et aux épiceries sociales sont majoritairement des femmes (72 %), dont près de 40 % élèvent seules un ou plusieurs enfants. La plus grande part (83 %) vivent dans leur propre logement (étant entendu qu'il faut une cuisine pour préparer les denrées récupérées).

Dans les centres de distribution de repas, par contre, le public est composé à 77 % d'hommes qui, pour 83 %, vivent seuls sans enfant. En outre, 68 % n'ont pas de logement personnel et, en particulier, 23 % sont des personnes sans-abri.

Sur l'ensemble des personnes recourant à l'aide alimentaire (francophones ou non), l'Insee estime la part d'immigrés comme étant de l'ordre de 50 %.

Les auteurs soulignent aussi que les personnes recourant à l'aide alimentaire cumulent les difficultés sur le plan social ou de la santé. Cependant, ces personnes bénéficient souvent d'autres aides (financières, sociales, matérielles...) de la part des associations ou des centres communaux d'action sociale (CCAS).

Enfin, les auteurs précisent que la crise sanitaire a dégradé les conditions de vie des personnes recourant à l'aide alimentaire : la moitié d'entre elles évoquent la détérioration de leur état de santé psychique, mais cette détérioration est également perçue concernant la santé physique (31 %), les relations familiales ou sociales (30 %), l'accès à l'alimentation (30 %), l'accès aux soins médicaux (26 %), l'accès aux services d'aide sociale (24 %)..



(1) – « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », *Insee Première* n° 1907 de juin 2022 (4 pages).



## CÉAS-point-com Y croire... sans trop se poser de questions !

Chaque vendredi matin, la quasi-totalité des adhérents du CÉAS – ceux ayant fourni une adresse électronique – reçoivent le *CÉAS-point-com*, bulletin d'informations de deux pages diffusé par messagerie électronique. C'est un service apporté aux seuls adhérents ; initialement, l'objectif visé était un partage de réflexions entre adhérents, mais cela n'a jamais vraiment fonctionné. Finalement, c'est un bulletin d'informations, essentiellement consacré à la synthèse d'études en lien avec les centres d'intérêt de l'association.

La sortie du millième numéro, en date du 20 mai 2022, a été le prétexte à une enquête pour mesurer la satisfaction des adhérents sur cette publication. Le CÉAS a reçu 34 réponses, soit environ une réponse pour quatre adhérents. Faut-il conclure que les trois quarts des adhérents ne portent absolument aucun intérêt au *CÉAS-point-com* ? Nous voulons croire que non !

Sur les 34 adhérents ayant répondu, 71 % cliquent systématiquement sur le lien pour voir le contenu des deux pages <sup>(1)</sup>. Et sur l'ensemble de l'effectif, 53 % déclarent lire régulièrement les deux pages. D'une façon générale, la périodicité hebdomadaire, le nombre de pages, la maquette et la mise en page, les contenus suscitent la satisfaction. Plus précisément, 65 % jugent « *très satisfaisante* » la périodicité hebdomadaire ; 68 %, le nombre de pages ; 53 %, la maquette et la mise en page ; 50 %, les contenus – lesquels, pour 62 %, sont considérés comme étant « *très accessibles* », et pour 38 %, « *plutôt accessibles* ».

Les rubriques perçues comme étant les plus intéressantes sont la santé publique (30/34), l'action sociale (28) et la démographie (27)...

Si seulement un quart des adhérents ont répondu au questionnaire, ceux-ci contribuent à une large diffusion du bulletin : 12 % le transfèrent systématiquement au sein de leur réseau ; 41 %, également, mais seulement pour certains numéros. Le transfert peut même s'effectuer auprès de dix, quinze, trente voire soixante personnes.

Tout de même, 53 % des adhérents ayant répondu ignoraient que les *CÉAS-point-com* sont mis en ligne sur le site Internet du CÉAS au bout d'un an. Cependant, les adhérents semblent très peu utiliser ce service. Il est vrai que 47 % déclarent les archiver sur leur disque dur.

Les suppléments du mardi ou du mercredi matin, annonçant des initiatives mises en œuvre par des adhérents, sont considérés comme « *très utiles* » par 12 % des adhérents et « *plutôt utiles* » par 72 % – même si, pour 62 %, cela ne les amène pas à participer aux événements annoncés.

Enfin, on peut noter que 94 % des adhérents ayant répondu sont également abonnés au mensuel *La Lettre du CÉAS* (20 pages) – mais ce n'est donc pas systématique, tout comme des abonnés au mensuel ne sont pas forcément adhérents.

Au-delà des statistiques, les commentaires qualitatifs constituent des encouragements à poursuivre. Des adhérents soulignent qu'ils apprécient la variété des sujets traités, le fait que ce soit bref, synthétique, lisible, accessible... mais à la fois dense, sans raccourci.

Bien entendu, quand on est généraliste, qu'on s'autorise à traiter tout sujet, difficile que tous les contenus suscitent d'emblée l'intérêt. Certes, on suppose qu'un adhérent du CÉAS, par définition, est ouvert d'esprit et curieux de tout !

La raison d'être d'une telle enquête est de recueillir des idées pour renouveler l'enthousiasme et la motivation des rédacteurs. Parmi les suggestions, on retiendra l'idée de passerelles entre le *CÉAS-point-com*, *La Lettre du CÉAS* et le site Internet du CÉAS (sans oublier les réseaux sociaux). C'est bien noté ! Au regard des enjeux, une rubrique mériterait d'apparaître plus souvent : elle pourrait s'appeler « *Écologie* », ou « *Climat* », « *Biodiversité* », « *Développement durable* »... Sinon, oui, on pourrait imaginer un peu plus d'humour, des contenus parfois plus ludiques, des présentations de livres ou de films, des informations pratiques... Il faudrait aussi que le CÉAS pense à relayer les consultations citoyennes...

(1) – Les pourcentages sont à prendre avec précaution compte tenu du faible effectif (extrapolation).

### La pensée hebdomadaire

« *Prendre de la hauteur et rassembler le pays, voir loin en n'oubliant personne, avec le souci de l'intérêt général et le courage des choix difficiles. C'est cela la grandeur en politique. Et c'est autrement plus prestigieux que de caresser les peurs dans le sens du poil.* »

François-Xavier Lefranc, rédacteur en chef de *Ouest-France*,  
« *Aimer la France ?* » (éditorial),  
*Ouest-France* des 20 et 21 novembre 2021.



### Un peu de répit !

Le CÉAS a publié *La Lettre du CÉAS* en juin... et *La Lettre du CÉAS* de juillet arrive dans vos boîtes aux lettres postales et/ou électroniques...

Par contre, le CÉAS s'accorde quelques semaines de répit. Le *CÉAS-point-com* reprendra son rythme hebdomadaire à partir du 12 août.

Bel été à tous !